HENRI BOURASSA

Le *Devoir* et la guerre

Le conflit des races

Discours prononcé au banquet des amis du DEVOIR,
le 12 janvier 1916.

Prix : 15 sous

IMPRIMERIE DU *DEVOIR*
43, RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL

"Les Amis du Devoir"

(Compagnie à responsabilité limitée)

Cette société a été fondée par les vrais amis du DEVOIR afin d'aider à la diffusion de ce vaillant dé- … tionales.

… ous les politiciens arri- … ace et de la nationalité. … de de tous les vrais pa- … nce politique qu'ils ap- …

… travaillent à activer la … surer des annonces et … e partie de leurs fonds … l'IMPRIMERIE POPU- … itrice du journal. Ces … taux de 7% l'an et sont … urnal et par tout l'actif … s profiteront à la société …

… de dix dollars chacune … sements mensuels d'un dollar.

Qui ne peut faire ce petit sacrifice pour aider une œuvre essentiellement nationale?

Pour tous renseignements, s'adresser à

F.-A. CABANA,
Trésorier,

20, rue Saint-Jacques,
MONTREAL.



DISCOURS ET PUBLICATIONS DIVERSES DE HENRI BOURASSA

EN FRANÇAIS :

Grande-Bretagne et Canada (*épuisé*), 1901	$0.25
Le patriotisme canadien-français (*épuisé*), 1902	.10
Les Canadiens-français et l'Empire Britannique (*épuisé*), 1903	.25
Devant le Tribunal de l'Histoire (*traduit de Goldwin-Smith*), (*épuisé*), 1903	.10
Les Ecoles du Nord-Ouest (*épuisé*), 1905	.10
La Publicité (*prospectus*), 1909	...
La Loi navale (*épuisé*), 1910	.10
Religion, Langue et Nationalité (*Discours au Congrès Eucharistique de Montréal*), (*épuisé*), 1910	.10
La Convention douanière, 1911	.10
La Conférence impériale et le rôle de M. Laurier, 1911.	.25
Pour la justice, 1912	.10
La Langue française (*Discours au Congrès de Québec*), (*épuisé*), 1912,	.10
Le Spectre de l'Annexion (*épuisé*), 1912	.10
Le Canada et l'arbitrage international (*épuisé*), 1913.	.10
Le Canada à Lourdes (*épuisé*), 1914	.10
La Politique de l'Angleterre (*épuisé*), 1914	.25
Le "Devoir", son origine, son passé, son avenir, 1915.	.10
La Langue française au Canada, 1915	.15
Que devons-nous à l'Angleterre?, 1915	1.00
Le "Devoir" et la guerre—Le conflit des races, 1916.	.15

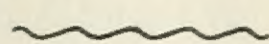
EN ANGLAIS :

Great Britain and Canada (*épuisé*), 1901	.25
The French Canadian in the British Empire (*Reproduit du* Monthly Review, *sept. et oct.* 1902), (*ép.*)	.10
The Reciprocity Agreement, 1911	.25
Why the Navy Act should be Repealed, 1912	.25
The Spectre of Annexation, 1912	.25
Imperial Relations (*Empire Club, Toronto*),(*ép.*),1913	.10
Canada and International Arbitration (*épuisé*), 1913 .	.10
French and English (*épuisé*), 1914	.10
Ireland and Canada (*épuisé*), 1914	.10
The National Duty of Canada (*épuisé*), 1915	.10
The Foreign Policy of Great Britain, 1915	.25

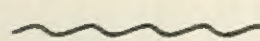
A toute commande par la poste, ajouter 2 *sous pour chaque brochure à* 10 *sous,* 3 *sous pour chaque brochure à* 15 *ou* 25 *sous, et* 15 *sous pour* "Que devons-nous à l'Angleterre?".

HENRI BOURASSA

Le *Devoir* et la guerre



Le conflit des races



Discours prononcé au banquet des amis du DEVOIR,
le 12 janvier 1916.

PRIX : 15 SOUS

IMPRIMERIE DU *DEVOIR*
43, RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL

Ce discours n'avait été ni écrit, ni sténographié. L'orateur l'a reconstitué d'après ses notes. Si l'on excepte le passage sur la doctrine Monroe, entièrement nouveau, ce texte est l'exacte expression, tantôt développée, tantôt abrégée, des idées et des opinions qu'il a émises.

Il n'a pas été jugé nécessaire de reproduire le prologue qui renfermait les remerciements aux rédacteurs du DEVOIR, *à ses administrateurs, à tout son personnel et aux amis dévoués qui assurent l'existence du journal. Ces effusions intimes, qu'appelait le caractère de la réunion, ne se rattachaient qu'indirectement à la thèse générale du discours.*

MESSIEURS,

L'an dernier, j'ai fait l'histoire des origines du *DEVOIR* et des cinq premières années de son existence.[1] J'ai rappelé les luttes qui avaient précédé sa naissance, la pensée inspiratrice de ses fondateurs, le programme d'action qu'il s'était tracé. J'ai raconté les campagnes d'idées qu'il avait faites ou soutenues au cours de sa carrière déjà bien remplie.

Cette année, je me bornerai à justifier son attitude sur les deux problèmes nationaux qui concentrent aujourd'hui l'attention publique : la lutte des races au Canada, et l'intervention du Canada dans la guerre européenne.

Conflit des races et des religions

Les lâcheurs et les opportunistes nous tiennent responsables de la persécution qui sévit dans le Canada anglais contre la langue et la civilisation françaises. C'est faire trop d'honneur à un groupe d'hommes infimes, dont on signale sans cesse l'impuissance, voire l'inexistence. N'est-il pas étrange que ceux-là mêmes qui ont si souvent célébré notre " mort " s'acharnent avec une telle rage à prouver que nous sommes les auteurs des discordes nationales et de tous les maux qui fondent sur notre pays?

La vérité, c'est que le conflit aigu des races dans l'Ontario n'est qu'un incident de la lutte cinq fois séculaire entre la race française et la race anglaise, entre la civilisation gallo-latine et la civilisation an-

[1] Ce discours a été publié en brochure: " *Le* DEVOIR, *son origine, son passé, son avenir* ".

glo-saxonne et, dans une large mesure, entre l'ordre catholique et le désordre protestant. L'Angleterre se montre aujourd'hui plus libérale qu'autrefois envers les institutions catholiques. La France officielle a poursuivi depuis la Révolution une aveugle politique de haine ou d'indifférence à l'endroit du catholicisme. Mais, en dépit de ces évolutions de surface, la pensée et l'action françaises n'en restent pas moins dans le monde le principal appui de l'ordre catholique, et la pensée et l'action anglaises, le principal ferment du désordre protestant. Il en est certainement ainsi chez nous.

Dès l'instant où la puissance française fut chassée d'Amérique, l'Anglo-Saxon entreprit la conquête des âmes et des intelligences. Il y voyait le complément nécessaire, le couronnement et la sanction de la conquête matérielle. Toute trace de civilisation française et catholique devait disparaître de l'Amérique du Nord. Sans doute, des cœurs généreux, comme le général MURRAY, des esprits élevés et perspicaces, comme SIR GUY CARLETON, avaient une conception plus noble et plus large des devoirs de la Couronne d'Angleterre. La révolte des colonies anglaises ne tarda pas à démontrer que l'intérêt suprême de la Grande-Bretagne lui imposait une politique plus libérale dans la gouverne de ses seuls sujets d'Amérique disposés à lui rester fidèles. L'évidence du péril n'empêcha pas les nouveaux colons anglais du Canada — ces " fanatiques déréglés " dont MURRAY se plaignait amèrement — de harceler les autorités impériales afin de les amener à réduire à l'état d'ilotes les pionniers du pays, doublement odieux comme Français et comme papistes.

L'heure du danger passée, les autorités anglaises prêtèrent une oreille complaisante à ces obsessions et

mirent tout en œuvre pour vaincre, tantôt par la force, tantôt par la ruse, la résistance des Canadiens-français à l'œuvre d'assimilation.

La lutte des Canadiens-français de l'Ontario, c'est celle de PLESSIS, dans l'ordre religieux, de PANET et de BEDARD, dans l'ordre civil et politique ; c'est la lutte de PAPINEAU contre la tyrannie bureaucratique des gouverneurs anglais et de leurs affidés ; c'est la lutte de tout le peuple canadien-français, décapité de ses chefs, contre LORD DURHAM et les iniquités de l'Acte d'Union ; c'est la lutte de LAFONTAINE contre LORD SYDENHAM et LORD METCALFE ; c'est la lutte de CARTIER contre GEORGE BROWN et les folles haines anti-papistes qui agitèrent le Haut-Canada sous le gouvernement de l'Union. Lorsque les gouverneurs anglais eurent cessé de mener en personne la campagne d'assimilation, les démagogues prirent leur place. Après avoir été l'objet de la pensée des gouvernants britanniques, la destruction de l'influence catholique et française est devenue le mot d'ordre des chefs de faction et l'aliment facile des passions populaires.

La Conférence de Québec, d'où résulta l'accord éphémère des hommes supérieurs des deux races, produisit une accalmie. Dans la pensée des Pères de la Confédération, le pacte fédéral et la constitution qui en définit les termes et la sanction, devaient mettre fin au conflit des races et des Eglises et assurer à tous, catholiques et protestants, Français et Anglais, une parfaite égalité de droits dans toute l'étendue de la Confédération canadienne. L'Acte du Manitoba, voté par le parlement impérial en 1870, et l'Acte des Territoires du Nord-Ouest, voté à Ottawa en 1875, portent l'empreinte fugitive de la même pensée intelligente et généreuse. Ce furent nos dernières victoires.

Résistance et " conciliation "

L'histoire du Canada, depuis la conquête jusqu'à la conclusion du pacte fédéral, c'est le récit de nos triomphes par la lutte opiniâtre et constante ; l'histoire de la Confédération canadienne, c'est la série lamentable de nos déchéances et de nos défaites par la fausse conciliation.

La Confédération n'avait pas vécu cinq ans que l'intolérance anglo-saxonne se manifestait déjà par la suppression des écoles catholiques à l'Ile du Prince-Edouard et au Nouveau-Brunswick. En 1890, la Législature du Manitoba abolissait les écoles séparées et supprimait l'usage officiel de la langue française. En 1892, le Conseil des Territoires du Nord-Ouest en faisait autant. En 1905, le parlement fédéral, violant ses engagements solennels de 1875, sanctionnait l'iniquité et la couvrait de l'immunité constitutionnelle. Enfin, en 1911, les deux partis canadiens, d'accord autrefois pour assurer les droits des minorités dans les provinces de l'Ouest, s'entendaient comme larrons en foire pour sacrifier la totalité des droits de la minorité du Kéwatin.

Si aujourd'hui, dans toutes les provinces de l'Ouest, l'œuvre féconde des Pères de la Confédération est presque entièrement détruite, à quoi le devons-nous ? A la fausse conciliation, au lâche abandon de nos droits positifs, garantis par la Constitution.

Et les quelques épaves réchappées du naufrage, qui nous les a gardées ? Les politiciens opportunistes ? Les faux conciliateurs ? Non ! nous les devons au seul homme qui soit resté debout, pour parler, agir et combattre, quand tous se taisaient et pactisaient avec l'ennemi, à cet homme de courage opiniâ-

tre que vingt ans de luttes ont conduit prématurément dans la tombe, au grand évêque, au patriote ardent, ADELARD LANGEVIN. De son vivant, les opportunistes et les conciliateurs l'ont répudié : son mâle courage gênait leur veulerie. Quand la mort l'eut terrassé, ils ont été forcés de s'incliner très bas devant la grandeur de sa mémoire et le souvenir de sa noble intransigeance, de ses luttes nécessaires et fécondes.

Pourquoi ne rappellerai-je pas, pour le réconfort de ceux qui ont foi en nous, que si la minorité franco-catholique de l'Alberta et de la Saskatchewan jouit encore de quelques privilèges, elle le doit principalement aux intransigeants qui luttèrent jusqu'au bout, en 1905, quand les hommes d'Eglise et les chefs d'Etat qui nous avaient poussés à la lutte eurent décidé de faire un " compromis honorable ", c'est-à-dire de tout lâcher ?

La lutte en Ontario

Dans l'Ontario même, est-ce vraiment aux "provocations " nationalistes qu'il faut attribuer l'œuvre de haine poursuivie par les ennemis de la langue et de la civilisation françaises ?

Le mouvement nationaliste n'était pas né, j'étais encore sur les bancs de l'école, quand M. MEREDITH et tout le parti tory de l'Ontario, ramassant le triste héritage de GEORGE BROWN et des *clear grits,* renouvelaient l'assaut contre les écoles catholiques de cette province. Quelques années plus tard, DALTON MCCARTHY reprenait la même lutte et entamait sa croisade contre la langue française dans toute la Confédération. Cette politique haineuse n'obtint d'abord d'autre résultat que d'unir tous les catholiques de l'Ontario, Français, Irlandais et Ecossais, et d'apporter au parti libéral, dirigé par MOWAT, l'appoint élec-

toral qui lui permit de secouer le joug des orangistes et des anglicisateurs. Ceux-ci comprirent la faute qu'ils avaient commise. Pratiquant d'instinct la leçon de MACHIAVEL, ils entreprirent de diviser les forces de résistance. Ils laissèrent, pour l'instant, dormir leur fanatisme anticatholique et dirigèrent tous leurs coups contre les écoles françaises et bilingues. La vérité, triste à dire, nous force à constater qu'ils trouvèrent des alliés trop complaisants dans plusieurs prélats irlandais, entraînés par le bouillant évêque de London, MGR FALLON. Aveuglés par une inconcevable passion, ces apôtres du Christ venu sur la terre pour sauver tous les hommes et évangéliser toutes les races, ces pasteurs de l'Eglise catholique, c'est-à-dire de l'Eglise universelle, accessible à tous les peuples, tenue par sa mission divine d'enseigner l'Evangile dans toutes les langues, n'ont pas compris qu'en se faisant les alliés et les complices des ennemis du groupe catholique le plus nombreux et le plus compact du Canada, ils travaillent à affaiblir l'assise humaine la plus solide de l'Eglise dans la Confédération canadienne. Ils semblent ne pas voir que le jour où les écoles franco-catholiques de l'Ontario seraient abolies, le régime de l'enseignement catholique de cette province aurait perdu la plus essentielle de ses forces.

Quel homme de bonne foi soutiendra que nous sommes responsables de cette situation ? Avons-nous provoqué cette succession presque ininterrompue d'attaques violentes et haineuses, depuis les jours de GEORGE BROWN jusqu'à ceux de MGR FALLON et du DR PYNE ?

Le rôle du *Devoir*

Dans cette lutte du droit contre la justice, de la liberté contre la tyrannie, de la civilisation contre la barbarie, notre action s'est bornée à soutenir constamment l'effort des chefs de la minorité française de l'Ontario. Nous n'avons pris aucune initiative ; nous n'avons donné aucun conseil ; nous n'avons entravé aucune négociation.

Mais ce qui est vrai, c'est que nous n'avons cessé de parler et d'agir, lorsque tant d'autres se taisaient: c'est ce qui gêne les lâcheurs. Nous avons éveillé la conscience du peuple de Québec et démontré que son intérêt vital lui commande de soutenir la cause de toutes les minorités françaises des autres provinces de la Confédération : c'est ce que les endormeurs de conscience ne nous pardonnent pas. Nous avons dévoilé l'hypocrisie ou l'inconséquence de ceux qui prêchent la croisade pour la liberté des petits peuples d'Europe, dénoncent la tyrannie des " barbares teutons " et couvrent d'un silence complaisant l'injustice intolérable dont souffrent nos compatriotes de l'Ontario ou, pis encore, n'opposent à cette infamie que des protestations doucereuses et platoniques : c'est cela, cela surtout, qui nous vaut la haine et la colère des politiciens, de leurs domestiques de presse, et des opportunistes de tout acabit.

Ces rancunes, ces haines, ces fureurs, nous nous en réjouissons : elles témoignent hautement de l'efficacité de notre travail.

Du reste, si quelqu'un peut juger de l'utilité de notre effort et de notre concours, ce sont bien ceux qui les ont sollicités. L'an dernier, nous vous avons communiqué l'expression de la bienveillante sympathie des directeurs de l'Association canadienne-fran-

çaise d'Education de l'Ontario. Cette année encore, le digne chef de cet état-major d'élite, M. LANDRY, qui revendique son titre de président de l'Association avec plus d'orgueil que les honneurs de la présidence du Sénat, M. LANDRY, ce fier lutteur dont soixante-dix années d'âge et cinquante ans de lutte publique n'ont pas abattu le courage, a bien voulu nous envoyer cette dépêche:

" Le président de l'Association canadienne-fran-
" çaise de l'Ontario regrette que les devoirs sociaux
" du président du Sénat l'empêchent d'assister à vos
" fraternelles agapes ; mais, avec les amis du *DE-*
" *VOIR*, il remercie le vaillant journal de sa constante
" fidélité à la cause sacrée pour le triomphe de la-
" quelle la minorité catholique française de l'Ontario
" combat avec toute l'énergie de ses inébranlables
" convictions."

Ce témoignage nous suffit. Les diatribes et les accusations malveillantes de la presse opportuniste, loin d'en atténuer la portée, lui donnent à nos yeux plus de force et d'éloquence.

De tous les combats que le *DEVOIR* a livrés depuis sa naissance, il n'en est aucun qui nous inspire une plus légitime fierté, un espoir aussi confiant. La cause est belle et juste entre toutes. Ceux qui se battent au front nous donnent un admirable exemple de patriotisme intelligent. Les chefs sont courageux et prudents. Ils ont résisté avec une égale fermeté aux menaces brutales, aux provocations à la violence, aux tentatives de séduction, aux compromis insidieux suggérés par les opportunistes. La population tout entière, dont ils défendent les droits, fait autour d'eux un bloc solide et infrangible.

Leçons d'héroïsme

Nos compatriotes ontariens apportent un éclatant démenti à la légende, trop souvent vraie, hélas! de l'inconstance des Canadiens-français, de leur légèreté, de leur esprit de désunion. Dans cette lutte, les femmes et les enfants soutiennent le courage des hommes et leur en donnent souvent l'exemple.

Dans toute l'histoire du Canada français, dans toute l'épopée française d'Europe et d'Amérique, je ne connais rien de plus émouvant que le spectacle de ces enfants de six à douze ans sortant en bloc des écoles, dès que l'agent de dénationalisation s'y montre, et reprenant possession de leurs classes dès qu'il a fui, la honte au front. Aucun conquérant, aucun orateur, aucun homme d'Etat n'a donné à notre race de plus éloquentes leçons d'énergie nationale, que ces petites maîtresses d'écoles, résistant aux menaces et aux séductions, risquant leur gagne-pain, laissant déchirer leurs diplômes, plutôt que de vendre l'âme des enfants qui leur sont confiés. Aucun héros national, aucun libérateur de peuple, n'a mérité de laisser dans l'histoire un nom plus glorieux que celui de ces humbles mères de famille qui, nuit et jour, font la garde autour de l'école, ce foyer familial agrandi, et la protègent contre l'intrusion des inquisiteurs despotiques qui veulent la transformer en chambre de torture morale afin d'arracher du cœur des enfants le culte vécu de la langue et des traditions nationales.

Ah! si la plume épique d'un Sienkiewicz ou le clairon vibrant d'un Deroulede faisaient connaître au monde civilisé les gestes simplement héroïques des femmes françaises de l'Ontario, l'épopée sanglante

de la Pologne et l'histoire des admirables résistances de l'Alsace éternelle auraient leur digne pendant.

La lutte pour le français dans l'Ontario triomphera: le bon droit triomphe toujours de l'injustice, à la longue. Cette cause s'appuie sur le droit naturel, sur la charte nationale et sur la tradition la plus équitable de notre pays. Sans doute, si nous n'avions d'autre motif d'espoir, nous pourrions douter du succès: les Anglo-Canadiens ont trop souvent prouvé qu'ils font fi du droit naturel, de la Constitution et des accords les plus sacrés, lorsque leurs passions ou leurs intérêts s'en trouvent gênés. Mais nous avons un motif additionnel de confiance: le réveil, dans le monde entier, des petites nationalités opprimées. L'Irlande achève la dure reconquête de ses libertés. La Pologne sort de la tombe sanglante où les grandes nations de l'Europe l'avaient ensevelie. L'Allemand, vainqueur de la Belgique, concède au peuple flamand des privilèges qui nous sont encore refusés dans toutes les provinces anglaises du Canada. L'Alsacien voit luire l'aurore de jours meilleurs. Des civilisations presque éteintes, comme celle des Ukraniens, renaissent de leurs cendres et arrachent à la rivalité des Russes et des Autrichiens des garanties de vitalité intellectuelle que les Polonais eux-mêmes leur avaient refusées pendant des siècles.

S'il est une lueur d'espérance et de charité qui puisse consoler un peu du spectacle abominable que donne en ce moment la rage folle des nations de l'Europe, c'est la renaissance de tous ces petits peuples, jadis sacrifiés à l'ambition et à la cupidité des grands empires.

Une seule exception sera-t-elle faite " à l'ombre du drapeau britannique " ? La tyrannie du nombre, aussi odieuse, moralement, que le despotisme des

armes, continuera-t-elle d'opprimer les pionniers de la patrie canadienne, les descendants des hommes qui ont sauvé la puissance anglaise en Amérique et dont les droits et les privilèges ont été garantis par la constitution du pays, avec la sanction solennelle de l'autorité du Roi d'Angleterre ? Ce serait une trop amère ironie, en ce moment où l'on convie tous les Canadiens à verser leur sang en Europe pour la défense de la liberté et le soutien de causes dont la justice n'est assurément pas mieux démontrée que celle des Canadiens-français de l'Ontario.

Oui, toutes ces causes triompheront, même au Canada, car la force brutale du nombre ou des armes ne peut résister longtemps aux protestations du droit et de la conscience de l'humanité.

A ce triomphe, nous avons l'impérieux devoir de travailler sans relâche et de toutes nos forces. La justice nous le commande ; notre propre intérêt nous y oblige.

Notre première ligne de défense

On ne saurait trop le répéter: la conservation des groupes français disséminés dans le Canada anglais est la garantie la plus certaine de notre propre conservation, à nous, du Canada français. Si nous laissons détruire ces postes extérieurs, nous nous dépouillons de nos meilleurs éléments de défense. Si nous laissons s'affirmer le principe faux que la langue et la civilisation françaises n'ont pas de place dans les provinces anglaises, de quel droit nous opposerons-nous à l'application rigoureuse du même principe dans toute la Confédération canadienne ? Le peuple français du Québec, minorité dans l'ensemble de la Confédération, n'a ni plus ni moins de droits à sa conservation ethnique que la minorité française

dans chacune des provinces anglaises. Si la majorité anglaise, dans l'une quelconque de ces provinces, a le droit de supprimer la langue et la civilisation françaises, la majorité anglaise du Canada possède le même droit à l'égard de la province de Québec. Si le peuple de Québec reste indifférent à la lutte de la minorité ontarienne, ou s'il ne lui apporte qu'un mol appui, il méritera de subir les mêmes assauts et les mêmes injustices. C'est donc toute la civilisation française et catholique de l'Amérique du Nord qui est en jeu ; et nous seuls pouvons la sauver. La France est aussi impuissante à défendre notre patrimoine national que nous sommes impuissants, nous, à sauver le sol de la France et ses monuments.

Ceux qui ont entrepris de saigner le Canada à blanc pour soutenir les armes de l'Angleterre et de la France en Europe nous disent parfois que notre première ligne de défense est aux Flandres. Je dis, moi, que notre première ligne de défense est à Ottawa.

Le péril qui nous menace, qui menace toute la culture française de ce continent, ce n'est pas le militarisme allemand, c'est le mercantilisme anglo-saxon. L'influence insidieuse qui mine en Amérique la pensée et l'action catholiques, ce n'est pas le philosophisme nietzchéen, c'est l'agnosticisme anglo-protestant.

C'est par là que le conflit des races et des religions se rattache à la lutte entre le nationalisme et l'impérialisme.

L'impérialisme et le conflit des races

Ce lien, je le confesse en toute franchise, j'ai été longtemps sans l'apercevoir. J'avais puisé mes premières notions précises sur l'impérialisme anglo-saxon dans les discours et les écrits des grands impérialistes anglais, et dans mes conversations intimes

avec quelques-uns d'entre eux. Ces esprits supérieurs envisagent de très haut la situation et le rôle de l'Angleterre dans le monde. Ils connaissent à fond la plupart des possessions britanniques et les peuples qui les habitent. Ils savent que les Anglo-Saxons et même les anglophones ne forment qu'une minime partie des peuples soumis à la Couronne d'Angleterre. Leur éducation supérieure et leurs expériences mondiales les ont presque débarrassés de cette morgue insupportable qui inspire à la plupart des Anglais, et davantage aux Ecossais et aux Irlandais anglicisés, et plus encore aux coloniaux qu'aux britanniques, la conviction profonde et naïve de leur supériorité sur toutes les autres races. Dans leur vaste concept d'un empire uni et intangible, les chefs de l'école impérialiste feraient volontiers la part large et belle aux Canadiens-français et autres peuples de race étrangère qui font partie du plus incohérent des empires. Mais si l'on pénètre au fond de leur pensée, l'on ne tarde pas à découvrir l'objet ultime de leur rêve : l'association intime de tous les peuples britanniques pour la plus grande gloire de l'Angleterre, pour le plus grand avantage de son commerce, de ses industries, et surtout de sa haute finance, principal instrument de sa domination impériale et mondiale.

La réalisation de ce rêve gigantesque, si elle se complète, modifiera profondément la situation nationale et les relations extérieures des possessions autonomes de la Grande-Bretagne ; elle centuplera leurs charges de guerre ; elle entravera leur progrès ; elle affectera forcément leur régime économique et fiscal. Mais dans l'ordre constitutionnel et légal, elle ne touchera pas aux problèmes d'ordre purement intérieur, tels que l'instruction publique, l'usage officiel des idiomes nationaux, les droits par-

ticuliers des peuples d'origine étrangère dans chacun de ces pays. Il est donc futile d'attendre de l'influence croissante des impérialistes anglais le moindre secours dans nos luttes de race.

D'autre part, la propagande impérialiste, inspirée par la pensée maîtresse du pananglosaxonisme, a développé à outrance chez les coloniaux de race et de langue anglaises l'instinct de la domination, l'esprit d'accaparement et d'assimilation, déjà profondément ancrés dans leurs cerveaux durs et frustes. Les chefs de l'impérialisme anglais, tout en poursuivant leur idéal de domination universelle, tiennent compte des légitimes aspirations et de la civilisation étrangère des races multiples qui peuplent l'Empire. Mais dans l'esprit obtus des coloniaux, cet idéal se rétrécit à l'exacte mesure de leur exclusivisme de race. Les impérialistes britanniques convient tous les peuples de l'Empire à partager avec les Anglais la domination du monde. Les Anglo-Canadiens cherchent avant tout à dominer le Canada pour leur propre compte et à façonner tous les Canadiens selon leur conception étroite et vulgaire. Au fond, ils sont tous plus ou moins de l'avis de cet Ecossais de Montréal, qui pressait LORD DURHAM d'en finir avec la langue française, les lois françaises, les traditions françaises. L'homme d'Etat anglais voulait bien en arriver là, mais en y mettant les formes ; sinon, disait-il, les Canadiens-français se tourneront du côté des Etats-Unis. "*My-lord*, répondit l'autre, *this country must be English, even at the risk of ceasing to be British.*"

Si vous m'objectez que cet état d'esprit ne cadre guère avec les professions de foi loyaliste des Canadiens de langue anglaise, la réponse est facile. La logique est le moindre défaut des Anglo-Saxons. La passion de race est plus forte chez eux que la fidélité

à la Couronne. Les loyalistes canadiens, en particulier, ont prouvé à maintes reprises que leur attachement apparent aux institutions britanniques ne tient guère devant les impérieuses exigences de leur fanatisme ou de leurs intérêts.

Loin de s'étonner que la propagande impérialiste et la haine croissante du français aient marché de front, au Canada, il faut savoir enfin comprendre que l'une est l'aliment naturel de l'autre. Nous le sentions d'instinct avant même d'apercevoir le lien qui les unit. Nous le savons maintenant ; et c'est pourquoi, au *DEVOIR*, nous poursuivons avec une égale ardeur et la même constance notre lutte contre l'impérialisme britannique et la résistance à la domination anglo-canadienne.

Ceux d'entre nos compatriotes qui se sont constitués les agents actifs ou inconscients de l'impérialisme et qui prétendent par là servir les intérêts de la cause française et catholique, ou ceux qui veulent séparer les deux questions, se leurrent, s'ils sont sincères, d'une profonde illusion.

Le *Devoir* et la guerre

La participation du Canada et des autres possessions autonomes de la Grande-Bretagne à la guerre européenne marque le triomphe éclatant de l'impérialisme britannique. Amis et adversaires ne sauraient donc s'étonner de l'attitude du *DEVOIR*.

Nous restons fidèles aux doctrines que nous avons soutenues dès la fondation du journal, aux principes que j'avais posés dès l'époque de la guerre d'Afrique, origine du conflit entre l'impérialisme anglais et le nationalisme canadien.

Notre opposition s'est accentuée dans la mesure où le caractère impérialiste de l'intervention du Canada s'affirmait davantage.

On m'objectera peut-être les premiers articles que j'ai écrits au début de la guerre, après mon retour d'Europe. A vous, amis véritables et lecteurs intelligents du *DEVOIR,* je dois un aveu complet et sincère. Du reste, chez nous, nous n'avons rien à cacher : nous n'avons à rougir ni de la constance de nos principes, ni des causes et des motifs qui peuvent influer sur nos opinions.

Au moment où la guerre éclata, j'étais en France. Je fus témoin du spectacle émouvant et grandiose d'un peuple, jusque-là déchiré par les haines des factions et les passions d'idées, s'unissant soudain en un tout compact pour repousser l'agresseur et défendre le patrimoine national. En un instant, les querelles intestines s'apaisèrent. En apparence au moins, les républicains ne songèrent pas à faire des exigences de la défense nationale un élément de conservation du régime établi ; les monarchistes s'abstinrent de profiter du désarroi de la guerre et de l'émotion générale pour avancer les affaires de leur parti. Si les uns ou les autres firent ces calculs, ils en ajournèrent la solution après la guerre. Pourquoi nos impérialistes n'ont-ils pas suivi cet exemple?

J'étais encore en France lorsque arriva la nouvelle que le Canada, avant même que l'Angleterre eût décidé si elle resterait neutre ou si elle se jetterait dans la mêlée, offrait de recruter un corps expéditionnaire de vingt mille volontaires pour prêter mainforte aux Alliés. Selon les termes forcément concis de la dépêche, cette démarche avait toute l'allure d'un acte *national.* Sans produire en France la commotion extraordinaire que les naïfs Canadiens ont ima-

ginée, l'offre du Canada, interprétée comme un mouvement de sympathie pour la France, produisit un effet favorable.

Tentative de conciliation

C'est sous l'empire de cette double impression que je revins au pays. J'employai le temps de la traversée et la première semaine qui suivit mon retour à étudier tous les aspects de la situation et les conséquences de la décision du gouvernement canadien, avant de déterminer l'attitude du *DEVOIR* et la ligne de conduite qu'il devait suivre. Une approbation formelle ou même tacite ne cadrait guère, en stricte logique, avec l'attitude passée du journal et ma constante opposition à toute participation du Canada aux guerres de l'Angleterre en dehors du territoire canadien. D'autre part, me disais-je, la participation est décidée avec le concours unanime du parlement. Il ne s'agit plus, comme en 1899, d'empêcher le gouvernement de créer, par un acte arbitraire et sans le concours des Chambres, un précédent dangereux. Et puis, les circonstances sont différentes. La France et l'Angleterre, auxquelles tant de liens nous rattachent, sont entraînées contre leur gré—tout l'indiquait alors dans une lutte gigantesque. Ne serait-il pas possible, en réservant toutes les solutions politiques et constitutionnelles, d'acquiescer à une intervention *nationale*, inspirée par le seul souci des intérêts canadiens, et d'empêcher par là que cette grave démarche ne fortifie davantage l'emprise de l'impérialisme ?

Après mûre réflexion, j'inclinai vers l'affirmative. Je publiai un article dans ce sens, le 8 septembre 1914. Cet article valut au *DEVOIR* et à son directeur une bordée d'injures et de dénonciations virulentes, non

seulement de la presse impérialiste et jingoe, mais de la plupart des organes des deux partis.[1]

Pour une fois que j'avais voulu essayer de la conciliation — ce n'était pas la première, quoi qu'on dise — je n'eus pas lieu de me féliciter du résultat. En toute justice pour le plus intime et le plus ancien de mes collaborateurs, je dois dire que M. OMER HEROUX m'avait mis sur mes gardes. " On ne vous tiendra nul " compte, me disait-il, de cette tentative de concilia- " tion. Et l'on tournera plus tard contre nos principes " et au profit de l'impérialisme cet acquiescement " partiel à l'acte accompli." Je fus bientôt forcé de reconnaître qu'il avait entièrement raison.

Mon excellent ami, j'en suis certain, et vous, Messieurs, j'espère, ne m'accuserez pas d'un puéril attachement à mon propre sentiment si je persiste à dire qu'il eût été possible d'opérer l'accord de toutes les opinions sincères et raisonnables autour de l'acte très grave posé par le parlement. J'ose même ajouter que le seul terrain sur lequel cet accord aurait pu se produire est celui dont j'avais dessiné les grandes lignes dans cet article si malmené. Le Canada aurait pu intervenir *comme nation,* liée à l'Angleterre par des attaches politiques, à la France par des motifs de sentiment et d'intérêt, sans compromettre en rien son état politique et sans ébranler à fond son équilibre économique. Mais pour cela, il eût fallu réserver expressément les solutions constitutionnelles et ne reconnaître aucune sorte d'obligation morale ou légale de participer à la guerre, comme possession de la Grande-Bretagne ou comme partie intégrante de l'Empire britannique. Il eût fallu aussi proportion-

[1] On trouvera le texte de cet article à la suite de ce discours.

ner notre effort à notre puissance d'action et d'endurance, et tenir compte des conditions particulières du Canada, des intérêts vitaux qu'il doit sauvegarder comme pays d'Amérique avant de lier son sort à celui des nations de l'Europe. Une intervention de cette nature n'aurait nullement compromis l'avenir ; elle serait restée dans les bornes prévues par les Pères de la Confédération, qui voyaient, dans la Constitution de 1867 et les accords conclus avec la Grande-Bretagne, une libre association laissant au Canada toute faculté de contracter des alliances étrangères.

Impérialisme et banqueroute nationale

Mais c'est précisément ce que les impérialistes et les jingos ne voulaient pas. Ils avaient décidé de profiter de la guerre pour couronner leur œuvre et atteindre le but suprême poursuivi depuis trente ans: la participation de tous les pays d'empire à toutes les guerres décidées par l'unique arbitraire des autorités du Royaume-Uni. De là leur fureur en face de la simple énonciation d'une réserve de principe et d'une opinion conciliante qui, tout en acquiesçant au fait accompli, menaçaient d'entraver l'exécution de leurs desseins. En d'autres termes, les impérialistes avaient résolu de profiter de la guerre pour parachever l'immense révolution politique dont la guerre d'Afrique avait marqué la première étape. Ils n'entendaient pas se laisser barrer le chemin. Ils ont pleinement réussi.

Sous couleur de " trêve des partis ", ils ont en réalité fait main basse sur le parlement canadien tout entier et imposé à tous les chefs d'opinion une adhésion sans réserve à leur politique. Ils ont fait la langue à la plupart des journaux et tenu la plume docile ou vénale des hommes qui font ou dirigent l'opinion.

Ils ont obtenu le concours des " sommités sociales ". Ils ont même réussi à s'assurer les services et la sophistique d'une nouvelle école de théologiens catholiques, qui ont fait revivre au profit de l'Angleterre protestante les vieilles doctrines du régalisme gallican.

Viciée dans son principe et sa pensée directrice, la participation du Canada à la guerre ne tarda pas à prendre *en fait* des proportions désastreuses pour la sécurité nationale et l'équilibre économique du pays. " *Nous mettrons le Canada en banqueroute pour sau-* " *ver l'Empire* ", clamait M. Meighen, solliciteur général, dès le mois de décembre 1914. Les deux partis répondirent d'un commun élan à ce mot d'ordre de la trahison nationale.

Hypocrisie des " sauveurs de nationalités "

Dans un article précédent, j'avais suggéré une autre mesure de concorde et d'apaisement : l'abrogation des lois iniques de proscription édictées par le gouvernement de l'Ontario contre les Canadiens-français. " Je ne veux pas discuter, pour l'instant ", écrivais-je le 29 août, " l'opportunité de la contribution " que le gouvernement d'Ontario a décidé d'offrir aux " autorités impériales ; mais s'il veut que cette contribution soit réellement le don d'un peuple uni de " cœur et d'esprit, qu'il imite le noble exemple du " gouvernement français, anticlérical et sectaire, rappelant les décrets contre les congrégations religieu-" ses et rétablissant les aumôneries de la flotte et de " l'armée : qu'il marche sur les traces de sir Edward " Carson et de M. John Redmond, prêts hier à la guer-" re civile et s'unissant aujourd'hui pour prêter main

"forte aux ministres anglais[1]; que SIR JAMES WHIT-
"NEY annonce demain la fin des persécutions dirigées "contre les Canadiens-français de l'Ontario, et cet "acte d'élémentaire justice et de politique intelligente "fera plus pour assurer l'unité de l'Empire et de la "nation canadienne que tous les dons de farine ou "d'argent."

Ce simple appel à la justice, à la vraie conciliation et au fameux *fair play* britannique, si souvent professé en paroles et si rarement mis en action, m'a valu autant d'injures que mon évocation des principes et des traditions de l'autonomie coloniale.

Le gouvernement de l'Ontario, loin de mettre fin à la persécution, redoubla de fureur tyrannique et tracassière. Il repoussa durement les offres conciliantes de Sa Grandeur MGR LATULIPPE et celles dont un ministre fédéral, M. PELLETIER, a dit qu'elles comportaient le maximum des concessions possibles de la minorité française.

Dans l'Alberta, le leader du parti conservateur, M. MICHENER, réussit à imposer au ministère libéral et à faire accepter par toute la Législature une déclaration de principes suggérant l'application du régime assimilateur de l'Ontario.

Dans la Saskatchewan, une tentative du ministère libéral pour assurer la subsistance et le bon fonctionnement des écoles bilingues échoua devant l'opposition violente des partisans de l'anglicisation à outrance.

Au Manitoba, le principal organe du parti libéral entama une campagne virulente contre les écoles bilingues de cette province et réclama l'application rigoureuse des lois tyranniques de 1890.

[1] Je ne connaissais pas encore toute l'étendue des criminelles intrigues de Carson, virtuel complice de l'Allemagne.

Voilà ce que les apôtres de la tolérance et de la liberté, les dénonciateurs éperdus de la "barbarie allemande", les sauveurs des petites nationalités opprimées, appellent "l'union sacrée" des cœurs et l'accord de tous les Canadiens pour faire triompher le règne de la justice!

Réaction nationaliste

Tant de perfide hypocrisie acheva de nous éclairer sur les motifs et l'objet des partisans de l'intervention du Canada dans la guerre. Puisqu'on refusait obstinément de placer la question sur le seul terrain où l'unité nationale aurait pu s'opérer, il ne nous restait qu'un devoir: nous retrancher dans les solides positions du nationalisme intégral, et tenir tête à l'assaut des impérialistes et des assimilateurs appuyés par l'immense armée des opportunistes, des lâcheurs et des peureux, toujours prêts à se mettre du côté du plus fort et à hurler avec les loups.

C'est ce que nous avons fait et je ne m'en repens pas; — pas plus que je ne regrette mes inutiles tentatives de conciliation: elles ont au moins servi à déchirer le voile d'hypocrisie dont se couvrent les agents de l'impérialisme et les ennemis de toute civilisation française au Canada.

Nous avons réagi contre le courant en raison de sa croissante violence. A mesure que le Canada s'enfonçait davantage dans le gouffre du militarisme européen et de la banqueroute nationale, nous avons démontré les conséquences désastreuses de cette politique criminelle. Plus la haine antifrançaise s'affirmait, plus nous avons dit qu'il fallait faire régner la justice et la liberté au Canada avant d'en imposer le respect aux Allemands.

Aux théoriciens de l'impérialisme, qui s'appli-

quaient avec une audace grandissante à affirmer l'obligation morale ou légale du Canada de venir en aide à la Grande-Bretagne, nous avons opposé les principes de la constitution, la lettre des traités et la tradition ininterrompue d'un siècle. Nous avons démontré sans peine que notre opposition à la participation du Canada aux guerres de l'Angleterre, en dehors du territoire canadien, s'appuie sur les déclarations répétées et la pratique constante des hommes d'Etat canadiens les plus illustres et des chefs de tous les partis jusqu'aux jours de la guerre d'Afrique.[1]

Attitude traditionnelle des chefs de l'Eglise

Notre attitude est également conforme à la tradition bien établie des chefs de l'Eglise canadienne. Lorsque Mgr Briand faisait appel à la fidélité des Canadiens et les pressait de prêter main-forte à sir Guy Carleton pour défendre la colonie contre les attaques des insurgés anglo-protestants, il prenait soin d'ajouter: "*Il ne s'agit pas de porter la guerre dans* "*des provinces éloignées*: on vous demande seule-" ment un coup de main pour repousser l'ennemi et "*empêcher l'invasion dont cette province est mena-* "*cée.*"

Lorsque Mgr Plessis, oubliant un instant les persécutions et les tracasseries que lui avaient fait subir les représentants de la Couronne d'Angleterre, se joignait à eux pour organiser la défense du territoire canadien, il se bornait à rappeler à ses ouailles les exigences de leur devoir national. Ni lui ni son prédécesseur, Mgr Denault, n'avaient songé un seul instant à ordonner, ni même à conseiller, aux Canadiens d'aller servir l'Angleterre sur les champs de bataille

[1] "*Que devons-nous à l'Angleterre?*", par Henri Bourassa, Montréal, 1915.

de l'Europe, où l'ambition et le génie de NAPOLEON menaçaient pourtant la puissance anglaise d'un péril autrement formidable que tout ce qu'elle peut redouter de l'Allemagne contemporaine.

Tous les mandements et lettres circulaires que MGR PLESSIS écrivit, soit pour ordonner des prières publiques pour la paix en Europe et en Amérique, ou pour stimuler l'ardeur des Canadiens à défendre leur patrie, indiquent qu'il faisait une distinction précise et absolue entre le devoir national et la salut de l'Empire. A plusieurs reprises, il exhorte ses ouailles à remercier Dieu de la paix dont ils jouissent pendant que l'Europe est en feu et l'Angleterre aux prises avec le colosse impérial. Pour lui, le Canada n'est en guerre qu'à partir du moment où les Américains l'attaquent. Il ne pousse les Canadiens à s'enrôler que pour " la défense de la province ". En son absence, les grands vicaires DESCHENAUX et ROUX tiennent exactement le même langage.

Cette attitude est d'autant plus significative que MGR PLESSIS professe le loyalisme le plus ardent et la plus franche horreur de la Révolution française et de l'Empire. Il fait des vœux pour le triomphe de l'Angleterre, il se réjouit de sa victoire, il ordonne un *Te Deum* solennel pour célébrer la défaite de NAPOLEON à Waterloo. Mais lorsqu'il s'agit de définir les devoirs positifs des Canadiens, cet homme de forte doctrine et d'un rare bon sens, ne s'écarte pas un instant des règles de la justice, du droit naturel et des traditions britanniques. Manifestement, il ignore la théologie impérialiste.[1]

[1] Sur l'histoire de cette période, on peut consulter avec fruit et intérêt la collection des " *Mandements des Evêques de Québec* ", compilée par MGR H. TETU et l'abbé C.-O. GAGNON. Québec, 1888, Vol. III.

On a invoqué l'attitude des autorités religieuses au moment des insurrections de 1837 et de 1838. Il n'y a aucune parité entre cette situation et le cas actuel. Lorsque MGR LARTIGUE portait contre les insurgés les censures et les peines les plus sévères de l'Eglise, son action morale se bornait à soutenir l'autorité civile du pays.

Mais l'acte le plus solennel de l'épiscopat canadien-français, celui dont la portée se prolonge jusqu'à nos jours et justifie notre opposition à la participation du Canada aux guerres de l'Empire, c'est l'adhésion de tous les évêques de la province de Québec au pacte fédéral et à la Constitution de 1867. Cette Constitution, les évêques le savaient, était la résultante et la sanction d'un accord limitant strictement les obligations du Canada à la défense de son propre territoire. En s'unissant aux autorités civiles du pays pour désarmer les méfiances des Canadiens-français contre le nouveau régime, les évêques se sont pour ainsi dire portés cautions des garanties de liberté et d'autonomie que la Constitution nous offre. Rien n'indique qu'ils aient jamais songé à enseigner aux Canadiens qu'ils doivent laisser rompre à leur détriment l'accord de 1865 et assumer des charges nouvelles pour le bénéfice de l'Angleterre.

Le mandement collectif

Les impérialistes et les politiciens nous objectent le mandement collectif signé, l'an dernier, par les évêques de la province de Québec. Des hommes publics et des journaux qui, dans le passé, n'ont perdu aucune occasion de ravaler l'autorité des évêques et de dénoncer l'ingérence de la " hiérarchie " dans la politique, font aujourd'hui grand état de ce manifeste épiscopal. Ils le rétrécissent et l'adaptent au besoin

de leur politique. L'avenir nous dira si les autorités religieuses pourront compter longtemps sur le zèle et le dévouement de ces bons apôtres. Certains d'entre eux ont voulu nous entraîner, par leurs provocations et l'abus scandaleux qu'ils font de la parole des évêques, à discuter cette auguste et respectable expression d'opinion. Soyez sans crainte, Messieurs, nous saurons éviter ce piège. Nous respectons les évêques, parce que nous voyons en eux les chefs de notre Eglise, et aussi l'une de nos forces nationales et sociales les plus précieuses. Mais l'autorité des évêques sera d'autant plus respectée que les politiciens et les chefs de faction ne feront pas de leurs paroles et de leurs actes un tremplin électoral ou un élément de controverse violente. Les journalistes, apparemment catholiques mais foncièrement torys et impérialistes, qui ont tenté de donner au mandement collectif des évêques de la province de Québec une signification et une portée conformes à leurs propres passions et aux intérêts qu'ils servent, ont les premiers donné l'exemple de l'irrespect le plus scandaleux pour l'autorité épiscopale.

Sans contester que le mandement des évêques de la province de Québec se pose en marge de la tradition épiscopale du Canada, je me borne à faire observer que cet important manifeste ne constitue ni un enseignement dogmatique ni même une mesure disciplinaire. C'est précisément ce que daignait m'écrire, en mars dernier — notez bien la date, — l'un des vénérables signataires du mandement, et non l'un des moindres.

" Le mandement épiscopal collectif auquel vous "faites allusion dans votre lettre", m'écrivait Sa Grandeur, " *n'a certainement pas eu et ne pouvait pas* " *avoir pour but de donner un enseignement doctri-*

" *nal, ni même une direction disciplinaire.* Mais il a
" été inspiré par des motifs très élevés et très sérieux,
" comme vous voulez bien le reconnaître. Il a été dé-
" cidé et discuté en commun par les évêques de la
" province. Je crois que son effet, à tous les points de
" vue, a été excellent. Si, dans la participation à la
" guerre actuelle par les Canadiens, il y a eu des *exa-*
" *gérations,* des *erreurs,* des *générosités excessives,* le
" mandement ne saurait en être tenu responsable. *Ce*
" *n'est pas lui qui a fait s'enrôler nos volontaires.*
" Nous avons cru dire ce qui devait être dit. Quant
" aux opinions que vous me rapportez de quelques
" membres de l'épiscopat, je les ignore absolument."[1]

Cette lettre n'est ni personnelle ni confidentielle. Elle est même adressée au " Directeur du *DEVOIR* ". Vous me permettrez, cependant, de ne pas dévoiler la signature.

Ai-je besoin d'ajouter que cette parole lumineuse et sage, tombée de si haut, m'a pleinement éclairé sur la valeur des excommunications de M. l'abbé DAMOURS, de l'*Action Sociale,* et de ses acolytes de la *Patrie* ?

Si les évêques n'ont pas donné " un enseignement doctrinal, ni même une direction disciplinaire ", nous restons libres d'adhérer aux principes et à la pratique suivis pendant un siècle par tous les chefs civils et religieux de la nation. Si, en mars dernier, il y avait déjà des " *exagérations* ", des " *générosités excessives* ", dans la participation du Canada à la guerre, n'avons-nous pas cent fois raison, aujourd'hui, de combattre l'enrôlement à outrance, la danse folle des millions, et les appels répétés à la charité des Cana-

[1] Les passages en italiques ne sont pas soulignés dans l'original.

diens pour les œuvres de guerre, lorsque tant de souffrances nationales restent sans secours ?

" Ce n'est pas le temps de parler "

" Tout cela peut être vrai ", disent les timides et les opportunistes, " mais ce n'est pas le temps de le dire ". Ce n'est jamais le temps, au gré des lâcheurs et des faiseurs de compromis, de défendre la vérité contre les sophistes et l'ordre social contre les révolutionnaires et les démolisseurs.

" Ce n'était pas le temps ", au moment de l'expédition d'Afrique, de signaler les dangers de cette première concession à l'impérialisme.

" Ce n'était pas le temps ", lorsque le ministère LAURIER voulait nous imposer sa folle politique navale, de dénoncer cette nouvelle emprise de l'impérialisme.

" Ce n'était pas le temps ", lorsque le ministère BORDEN, reniant la parole de la plupart de ses membres, voulait imposer au pays son absurde contribution d'urgence, de combattre le principe dangereux que comportait cette mesure.

Solidarité impériale

On nous oppose l'exemple des autres pays de l'Empire et leur prétendue unanimité à concourir, sans conditions et sans compensation, à l'effort de la Grande-Bretagne dans la guerre actuelle. Ce *pistonnage* — pardon du mot ! — du loyalisme colonial n'est pas nouveau. C'est l'un des expédients favoris des impérialistes anglais. Ils en ont fait le premier essai lors de la guerre du Soudan. Il leur a très bien réussi au moment de la guerre d'Afrique. Ils en ont tiré un merveilleux parti, lors de la panique allemande de 1909, pour entraîner les colonies dans leur program-

me outrancier d'armement naval. Il a merveilleusement fonctionné dans la guerre actuelle. Chaque addition nouvelle au chiffre des effectifs de l'une des colonies, annoncée à grand fracas dans toutes les autres, a servi de stimulant pour accélérer la course des " nations-sœurs " dans la large voie de la " dévotion à l'Empire ".

Il n'en reste pas moins vrai que la contribution et les actes de dévouement des divers pays d'empire diffèrent aussi radicalement que les motifs qui les ont dictés et les compensations qui en sont la récompense.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande, avant d'aider l'Angleterre, ont commencé par s'emparer des colonies océaniennes de l'Allemagne.

L'Union Sud-Africaine s'est bornée jusqu'ici à se tailler de vastes domaines dans les possessions allemandes qui touchent à son territoire, sans fournir un seul fantassin " pour la défense de nos libertés " en Europe. Le *loyal* général BOTHA a même eu le talent de se faire octroyer un opulent subside du gouvernement impérial pour conduire à bonne fin cette profitable entreprise.

L'immense empire des Indes, dont la population dépasse quarante fois celle du Canada, n'a fourni à l'Angleterre qu'un dixième ou un vingtième du nombre de troupes promis par SIR ROBERT BORDEN aux autorités impériales.

Mais c'est l'exemple de l'Irlande et de ses chefs nationaux qui offre le contraste le plus frappant avec le servilisme de nos politiciens et le colonialisme complaisant des Canadiens. L'Irlande n'est pas comme le Canada une possession irresponsable de la Grande-Bretagne. Elle forme partie intégrante du Royaume-Uni. Elle est représentée dans le parlement de la Grande-Bretagne par un nombre de députés propor-

tionnellement plus considérable que celui des représentants de l'Angleterre, de l'Ecosse et du Pays de Galles. L'Irlande est donc conjointement et solidairement responsable de la politique impériale. Elle a le droit et le pouvoir, par ses représentants élus et par son corps électoral, de juger la politique impériale, la conduite de la guerre, les négociations de paix et la conclusion des alliances étrangères. En un mot, elle jouit de la plénitude des privilèges impériaux que les autorités britanniques s'obstinent à refuser aux colonies autonomes. Et cependant, les chefs de l'Irlande ont marchandé rigoureusement à l'Angleterre le concours qu'ils lui donnent dans la guerre actuelle. Pour chaque concession nouvelle qu'ils ont faite, ils ont exigé et obtenu la promesse et la garantie d'un privilège additionnel pour l'Irlande. Et lorsque, tout récemment, le gouvernement britannique s'est décidé, à contre-cœur, à imposer aux citoyens du Royaume-Uni une mesure partielle de conscription, les nationalistes irlandais ont forcé M. Asquith et ses collègues à soustraire l'Irlande à l'application de cette loi.

Tous ces faits ne témoignent-ils pas hautement de la diversité des conditions particulières de chacun des pays britanniques et de la disparité des obligations qui en résultent ?

De toutes les possessions de l'Angleterre, le Canada est celui qui peut le moins compter sur la protection de la Grande-Bretagne et qui, par conséquent, aurait le moins à souffrir de la défaite de l'Angleterre. C'est pourtant celui qui fait, dans cette guerre, les sacrifices les plus considérables. C'est aussi le seul qui, en cas de victoire de l'Angleterre, ne peut attendre aucune compensation.

Le “ péril allemand ” au Canada

En dépit de leur arrogance et de la colossale ignorance de leurs comparses, les impérialistes ont compris que le dévouement à l’Empire et l’exemple fallacieux des autres colonies ne suffiraient pas à soutenir l’effort exagéré des Canadiens. Afin de stimuler l’enthousiasme et la crainte — ces deux facteurs principaux de la fièvre guerrière, — ils ont entrepris de démontrer que le Canada est directement menacé. Si l’Allemagne est victorieuse, disent-ils, elle s’emparera du Canada. Les plus naïfs et les plus pince-sans-rire vont même jusqu’à affirmer que le principal objectif de l’Allemagne dans cette guerre est de s’emparer du Canada!

S’il y avait dans ces arguments ridicules l’ombre d’une plausibilité, ceux qui s’en servent devraient commencer par démontrer comment deux, trois cent mille soldats canadiens de plus, envoyés à la boucherie en Europe, décimés par l’égoïsme des ouvriers anglais et l’impuissance du gouvernement britannique à leur fournir des officiers compétents et des moyens efficaces de défense, pourraient changer le sort des armes dans une guerre où vingt millions d’hommes sont aux prises. Il leur faudrait aussi prouver que la manière la plus efficace pour le Canada de protéger son territoire, c’est de sacrifier le plus clair de ses forces et de se mettre en banqueroute avant même que l’ennemi ne soit à ses portes. C’est à peu près comme si la Belgique, sous prétexte de mieux assurer sa défense, avait envoyé toutes ses forces en Serbie.

Mais l’argument lui-même, sous sa forme la plus modérée et la plus plausible, ne tient pas debout.

Pour s’emparer du Canada, l’Allemagne devrait d’abord anéantir la flotte britannique. Or tout dé-

montre que si l'armée de l'Angleterre ne vaut pas grand'chose, sa flotte est invincible. Si l'on objecte que cette protection efficace appelle de notre part des sacrifices extraordinaires, je réplique, avec CARTIER et CAMPBELL, que l'Angleterre s'est solennellement engagée à défendre le Canada contre toute agression extérieure, sans aucune autre obligation correspondante pour les Canadiens que celle de protéger leurs frontières. Cette obligation réciproque correspond rigoureusement à l'inégalité des pouvoirs politiques exercés par les deux pays. Elle est équitable en principe et en fait. Parler de " reconnaissance " afin d'induire les Canadiens à se charger à dos au bénéfice de l'Angleterre est aussi grotesque qu'odieux.

Nous ne voulons pas devenir sujets allemands, non! Mais nous ne voulons pas davantage être des ilotes britanniques.

Il est facile d'apeurer une population naïve par des phrases à effet sur l'ogre allemand. Il serait plus opportun d'apporter quelque raison à l'étude des faits et de la situation.

Admettons pour l'instant que les prévisions les plus extravagantes des fauteurs de panique et de désordre se réalisent.

Supposons que l'Allemagne victorieuse surpasse l'œuvre de NAPOLEON au faîte de sa puissance, qu'elle règne en maîtresse sur tout le continent d'Europe, qu'elle anéantisse la puissance navale de la Grande-Bretagne: vers quelles terres portera-t-elle ses regards avides et son insatiable ambition ? Tout d'abord, vers l'Egypte et l'Asie-Mineure, qui commandent les deux rives du Canal de Suez et de la Mer Rouge ; puis, vers l'Afrique Centrale, la Perse et l'Inde, où elle peut se tailler à l'aise dans les immenses domaines de l'Angleterre tout ce qu'il faut pour

assouvir pendant longtemps la soif de conquête de ses soldats, la passion administrative de ses hommes d'Etat et la cupidité de ses hommes d'affaires. En quoi elle ne ferait, du reste, que continuer l'œuvre de l'Angleterre.

Maîtresse des mers, l'Allemagne trouverait dans l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique-Sud un surcroît d'aliments pour rassasier son ambition impériale.

Si, comme on l'affirme, les dépouilles de l'Angleterre ne lui suffisent pas et qu'elle a décidé d'étendre ses tentacules sur toutes les terres du globe, les républiques de l'Amérique du Sud lui offriraient un objectif d'autant plus attrayant que plusieurs d'entre elles renferment déjà des colonies allemandes populeuses et fortement organisées.

Toutes ces possessions britanniques, tous ces pays étrangers, qu'on ne l'oublie pas, sont situés de telle sorte que l'Allemagne n'y rencontrerait aucun voisinage redoutable.

Et alors que ces proies faciles et nombreuses s'offriraient à sa main, on veut nous faire croire que l'Allemagne jetterait tout d'abord son dévolu sur celle des possessions britanniques le moins à sa portée, où elle ne possède aucune emprise préalable, où elle trouverait infiniment moins d'avantages et de profits que dans la plupart des pays que je viens de nommer, où enfin elle se donnerait inutilement le voisinage hostile de la nation la plus riche et la plus puissante du monde, en dehors de l'Europe!

Il n'est pas un Allemand intelligent et renseigné — et le plus exalté des jingos canadiens ne contestera pas que les Allemands connaissent leur affaire — qui ignore ce fait essentiel: le jour où l'Allemagne, ou toute autre puissance étrangère, s'installerait en con-

quérante sur la terre canadienne, les Etats-Unis se prépareraient activement à se débarrasser au plus tôt de ce voisinage incommode et dangereux. Et, quoi que l'on dise ou que l'on pense de l'état actuel des Etats-Unis et de leur défaut de préparation militaire, le souvenir de la guerre de Sécession est là pour rappeler ce que les Américains pourraient faire et feraient sûrement le jour où le péril serait à leurs portes.

La " doctrine Monroe "

" Mais vous attendez donc le salut de la doctrine Monroe! " vous écrierez-vous peut-être. Cela serait-il que je serais bien dans la tradition britannique. La doctrine Monroe, c'est un homme d'Etat anglais, George Canning, qui l'a inventée et imposée, non sans peine, au Président Monroe, son père putatif. Elle est restée la règle constante de la politique anglaise, depuis Canning jusqu'à sir Edward Grey inclusivement. L'an dernier, un illustre amiral anglais, l'un des rares hommes de guerre de la Grande-Bretagne dont la compétence s'impose à l'étranger, me disait en toutes lettres: " Il est futile pour le Canada de songer à " protéger son territoire avant de s'être assuré au " préalable le bon vouloir et l'appui efficace des " Etats-Unis."

Je ne prône ni ne condamne la prétendue doctrine Monroe comme formule d'une théorie politique. Je me borne à constater un fait essentiel: le Canada, nation de sept millions d'habitants, occupe la moitié d'un continent dont l'autre moitié appartient à un peuple de cent millions d'âmes. Nul obstacle naturel ne sépare les deux pays. Aucune défense humaine possible ne peut nous mettre à l'abri d'un coup de force des Américains. Nul autre voisinage ne nous

offre la perspective d'une alliance défensive, basée sur la communauté d'intérêts et de situation. L'Angleterre, dont nous dépendons, n'a négligé aucune occasion de flatter l'orgueil des Etats-Unis et d'assouvir leur cupidité à nos dépens. Elle a réduit à néant nos faibles moyens naturels de défense. Elle nous a virtuellement abandonnés à la merci de nos voisins. Nous aurions mauvaise grâce à nous montrer plus fiers qu'elle.

D'autre part, les Etats-Unis ont le même intérêt que nous à défendre l'Amérique du Nord contre les invasions et surtout contre les occupations étrangères, qu'elles viennent d'Europe ou d'Asie. Profiter de cette communauté d'intérêts, rechercher les accords qui peuvent assurer la mutuelle sécurité des deux pays, n'est pas plus humiliant pour le Canada que le concours de la flotte anglaise n'est humiliant pour la France, ou la couverture de l'armée française pour l'Angleterre, ni que le secours de la France et de l'Angleterre pour la Belgique. En attendant le jour où une morale supérieure s'imposera à tous les peuples et protègera les faibles contre la tyrannie des forts, les ententes basées sur la communauté d'intérêts constituent la plus sûre garantie de protection.

Il faut toute l'irrémédiable puérilité de notre colonialisme pour voir une " humiliation " dans la reconnaissance de faits essentiels qui s'imposent à toutes les nations. Le prix que nous payons actuellement pour la protection illusoire de l'Angleterre est infiniment plus onéreux et plus humiliant que celui qu'il nous faudrait mettre à l'appui d'une entente défensive avec les Etats-Unis. Les enfantines rodomontades de nos politiciens, esclaves de l'impérialisme anglais, ne diminuent en rien notre impuissance et celle de l'Angleterre à nous protéger contre les Etats-Unis,

s'ils veulent nous attaquer, ni l'obligation où nous serons de réclamer le secours des Etats-Unis si, la flotte anglaise vaincue, nous sommes attaqués par une puissance européenne ou asiatique.

Des hommes d'Etat clairvoyants, énergiques et vraiment patriotes auraient, depuis longtemps, discuté cette situation avec le gouvernement américain. Ils auraient eu ainsi toute chance d'établir une entente sur des bases acceptables. S'ils attendent l'heure du danger, il leur faudra quand même accepter ou subir la protection des Etats-Unis; et c'est alors que le Canada en paiera le prix onéreux, en plus de ce qu'il aura versé pour " sauver " l'Angleterre impuissante à le protéger.

Le péril américain

Mais le plus inconcevable, c'est que les hommes qui se livrent à ces grotesques divagations sur la conquête du Canada par l'Allemagne, à ces déclamations échevelées contre la doctrine Monroe, sont ceux-là mêmes qui s'appliquent avec la plus effective ardeur à nous livrer pieds et poings liés aux Américains.

A maintes reprises, nous avons signalé les progrès rapides de la pénétration américaine au Canada. Immigration, communauté d'intérêts, invasion de capitaux, compénétration des deux peuples par la communauté de langue, d'habitudes, de tempérament : tout tend à l'assimilation incessante du Canada anglais par les Etats-Unis.

Un seul obstacle entravait le courant: la résistance des Canadiens-français ; mais les forcenés ineptes qui vocifèrent d'une même voix: " *Vive l'Empire!* " et " *Mort au français!* " s'appliquent rageusement à supprimer l'obstacle. Ils pourchassent les groupes français de l'Ontario et de l'Ouest et s'effor-

cent de leur enlever précisément ce qui les rend aptes à résister à l'absorption américaine: leur langue et leurs traditions françaises. Comme conséquence, ils amènent peu à peu tous les Canadiens-français à se demander s'il ne ferait pas meilleur pour eux à l'abri du drapeau américain qu'à l'ombre de l'*Union Jack,* si menteur à ses promesses de liberté et de justice.

D'autre part, les impérialistes et les assimilateurs s'appliquent avec la même ardeur fiévreuse à fortifier l'emprise de la finance américaine au Canada. Déjà, nos gouvernements, nos corps publics de toute catégorie, nos grandes industries, sont forcés d'aller quémander à New-York les emprunts que le marché anglais ne peut plus leur fournir. La paix rétablie, l'industrie renaissante et les grands travaux d'utilité publique, suspendus par la guerre, vont exiger une mise de fonds considérable. Les nations d'Europe, y compris l'Angleterre, n'auront pas trop de leurs capitaux pour reconstruire les ruines amoncelées par leur délire criminel. Elles seront elles-mêmes devenues les débitrices des Etats-Unis, à qui elles prêtaient naguère à pleins milliards. C'est donc à nos voisins qu'il nous faudra recourir. Plus le gouvernement canadien aura appauvri le pays pour les stériles œuvres de guerre, plus le peuple canadien sera à la merci de la haute finance américaine.

Qu'en adviendra-t-il ? Exactement ce que les Américains voudront. Tant qu'ils trouveront avantage à nous laisser l'ombre d'une indépendance politique, sous l'autorité nominale de la Couronne d'Angleterre, nous resterons ce que nous sommes ou ce que nous voudrons être. Mais le jour où ils jugeront plus commode ou plus avantageux de faire main basse sur nos pouvoirs politiques, ils n'auront qu'à acheter une douzaine de nos journaux *patriotes* — le

marché est toujours ouvert et abondant — et à s'assurer le concours de nos chefs de parti et de nos "sommités sociales": ils n'auront aucune peine à faire crier: "*Vive la Ligue*" à une foule de gens qui hurlent aujourd'hui: "*Vive le Roi!*"

Quel accueil la population ferait-elle à un mouvement annexionniste ? Pour l'instant, je le sais, la réponse ne serait pas douteuse. Mais demain ? Les impérialistes ont tout fait pour que leurs promesses mirobolantes se changent en feuilles sèches dans les mains du peuple détrompé. Afin d'entraîner le Canada à se dévouer au salut de l'Empire, ils ont invoqué, depuis dix ans surtout, deux arguments principaux: la protection militaire de la Grande-Bretagne et l'appoint des capitaux anglais à l'activité économique du pays. Ces deux arguments sont en train de se réduire à néant, ou plutôt de se tourner contre ceux qui les ont invoqués.

Les vices radicaux de l'organisme militaire de l'Angleterre, accentués par les ravages du socialisme, sautent aux yeux. Le nombre croît rapidement des Canadiens, anglais ou français, qui doutent que l'Angleterre puisse et veuille protéger le Canada contre un ennemi puissant qui l'attaquerait sur terre. L'habitude coloniale d'attendre le salut d'autrui leur fait tourner les yeux du côté des Etats-Unis.

Quant à l'appoint des capitaux anglais, il a déjà cessé. Il y a donc toute chance pour que ceux des Canadiens qui mordaient à ce sophisme se laissent aller à faire, au profit des Etats-Unis, le raisonnement que les impérialistes appliquent aux exigences de la solidarité impériale. C'est au capital américain qu'ira désormais la reconnaissance du ventre et du portefeuille de nos hommes d'affaires et de nos politiciens *pratiques*.

La justice immanente réserve parfois aux peuples de singuliers retours de choses. La puissance de l'or est le principal fondement de la domination anglaise dans le monde. Le jour où cette force passera en d'autres mains, l'Angleterre perdra toute emprise sur les peuples multiples, y compris ses propres colons, dont elle a subjugué les chefs et amolli les résistances.

Il resterait peut-être quelques Canadiens-français, êtres de sentiment et de tradition, pour s'opposer à toute tentative d'annexion aux Etats-Unis. Mais, rebutés par le mépris, les injustices, les violations de parole et toutes les avanies qu'ils ont subies presque sans relâche, ils seront peut-être tentés de dire aux Anglais: " *Tu l'as voulu, Georges Dandin.*"

Loyalisme et Nationalisme

Quoi qu'il advienne, il est un fait certain: ceux qui poussent aujourd'hui à l'enrôlement à outrance des Canadiens pour la guerre européenne et à la banqueroute du Canada pour le salut de l'Empire sont les pires ennemis de la nationalité canadienne et de la Couronne britannique.

Dans l'ordre social, ils travaillent à la création d'une caste militaire pire que celle de la Prusse ; car son arrogance et ses passions sauvages ne seront contenues, ni par une forte tradition, ni par une rigoureuse discipline.

Dans l'ordre économique et national, ils s'emploient efficacement à faire du Canada le satellite, l'*adjunct*, de la grande république américaine—beaucoup plus sûrement que par n'importe quel traité de réciprocité.

Pour nous, Messieurs, vous savez à quelle enseigne nous logeons. Canadiens, avant d'être Français

ou Britanniques, nous voulons la paix, la liberté, la grandeur du Canada, avant celles de toute autre nation. Nous aimons la France, nous admirons l'Angleterre ; mais nous croyons que notre premier devoir appartient à la patrie où Dieu nous a fait naître, où six générations nous attachent au sol.

C'est sur ce terrain solide que nous avons livré nos premiers combats contre l'impérialisme britannique. C'est sur le même terrain que nous résistons à l'affolement du jour. C'est là que vous nous retrouverez demain et toujours.

LE DEVOIR NATIONAL

(*Reproduit du* DEVOIR *du* 8 *septembre* 1914)

Depuis mon retour d'Europe, de nombreuses commuunications verbales ou écrites me révèlent chaque jour davantage l'incertitude d'esprit où se trouvent un grand nombre de Canadiens, anglais ou français, en face des problèmes troublants que la guerre a posés. Il y a loin des opinions *de fond* à l'apparente unanimité sur la part que le Canada doit prendre dans le conflit et sur la forme que cette participation doit revêtir.

Le seul trait commun de tous les avis contradictoires que j'ai recueillis depuis deux semaines, c'est l'absence à peu près complète du sentiment des responsabilités réelles du Canada comme nation — responsabilités extérieures et plus encore responsabilités intérieures. Les uns ne songent qu'à l'Empire ; les autres n'écoutent que leurs sympatbies pour la France ; d'autres, par contre, logiquement mais étroitement Canadiens, ne voient rien au-delà des bornes de notre territoire et ignorent les plus évidentes de nos responsabilités mondiales.

Cette quasi absence de patriotisme vraiment *national* diffère singulièrement du sentiment si fort, si *pratique*, qui unit en une masse solide et compacte le peuple des autres pays, dès que les intérêts vitaux de la nation sont en jeu. Le déluge de discours et d'articles " patriotiques " dont le pays a été inondé, depuis le début de la guerre, accompagné de si peu d'actes efficaces *pour le bien du Canada*, fait un douloureux contraste avec les agissements rapides, efficaces, sans phrases et sans poses, des nations en guerre, et même des pays neutres, comme les Etats-Unis.

Ce contraste, c'est toute la différence qui sépare l'action réfléchie d'un peuple souverain, maître de ses destinées, conscient de ses responsabilités, et l'irréflexion d'un peuple-enfant, dépourvu de *status* international, incapable de mesurer la portée de ses actes, et même de prévoir le contre-coup

des mouvements des autres nations, y compris celle dont il dépend.

* * *

Tout le monde a parlé, depuis un mois, des devoirs du Canada envers l'Angleterre ou la France. Combien se sont inquiétés des devoirs du Canada envers lui-même ?

Si l'on objecte qu'il est trop tard pour poser cette question; que le parlement et le peuple du Canada y ont répondu hautement, à l'unanimité ; que la participation active du Canada à la guerre européenne est chose décidée ; qu'il ne reste qu'à poursuivre cette participation avec toute l'énergie et la célérité possibles — je réponds qu'il n'est jamais trop tard pour réfléchir sur les conséquences et la portée de ses actes.

La guerre n'est qu'à son début. Si, comme d'aucuns le prétendent et comme le parlement l'a décrété avec une apparente unanimité, c'est le devoir du Canada de prendre une part active à cette guerre, c'est assurément le *devoir* du gouvernement canadien d'assurer à cette participation son maximum d'intensité efficace ; c'est également son *devoir* d'atténuer les répercussions très sérieuses de cette politique sur la vie économique et sociale du pays.

C'est enfin le devoir de tous les citoyens d'apporter au gouvernement la coopération et les lumières les plus propres à guider son action. Dans les crises nationales, le *gouvernement* n'est plus un simple groupe de politiciens, de valeur diversement appréciable, nantis pour l'instant du pouvoir. C'est le dépositaire de l'autorité. On doit l'éclairer, le renseigner, l'aviser, le soutenir même — à moins qu'il ne trahisse — quitte à lui demander plus tard un compte d'autant plus sévère qu'il aura davantage bénéficié de la confiance nécessaire au salut public.

* * *

Cet accord national exige l'ajournement des querelles de parti, des disputes acrimonieuses, — je l'ai indiqué précédemment, et j'y insiste,—mais il ne comporte ni le silence en face du danger, ni la complicité des erreurs et des fautes commises, encore moins l'abdication d'aucun principe. Loin de là.

A ceux de mes amis qui me demandent avec angoisse si j'approuve aujourd'hui ce que je prévoyais et condamnais

dès 1899 — la participation du Canada aux guerres de l'Angleterre, étrangères au Canada — je réponds sans hésiter : Non!

Le Canada, dépendance irresponsable de la Grande-Bretagne, n'a aucune obligation morale ou constitutionnelle ni aucun intérêt immédiat dans le conflit actuel.

La Grande-Bretagne y est entrée de son seul chef, en conséquence d'une situation internationale où elle a pris position pour la seule sauvegarde de ses intérêts, sans consulter ses colonies et sans égard à leur situation ou à leurs intérêts particuliers.

Le territoire canadien n'est nullement exposé aux attaques des nations belligérantes. Nation indépendante, le Canada serait aujourd'hui en parfaite sécurité. Les dangers fort lointains que son commerce peut courir résultent du fait que le Canada est possession britannique et qu'il subit forcément les contre-coups d'une politique dont la Grande-Bretagne est seule maîtresse et d'une intervention dont les autorités britanniques sont seules responsables. C'est donc le devoir de l'Angleterre de défendre le Canada, et non celui du Canada de défendre l'Angleterre.

Du reste, en protégeant le territoire et le commerce de ses colonies, l'Angleterre assure sa propre subsistance.

* * *

La Grande-Bretagne elle-même court dans cette guerre un minimum de danger et y trouvera, quoi qu'il arrive, de fort beaux bénéfices.

La supériorité écrasante de sa flotte dépasse tout ce qu'en disaient les plus optimistes. Dès qu'un vaisseau de guerre allemand se risque en haute mer, les canons anglais le coulent à pic.

Les prises de guerre opérées en quatre semaines par les marins anglais sur le commerce allemand représentent le joli denier de *trois cent cinquante millions de dollars*.

Le drapeau britannique flotte déjà sur la plupart des colonies allemandes. Tandis que les naïfs Canadiens ne rêvent que batailles et carnages — de loin, — les représentants du commerce anglais parcourent le monde et s'apprêtent à recueillir partout les dépouilles de l'industrie allemande paralysée.

Sur le continent européen, le gouvernement britannique va mettre en ligne de combat, d'ici Noël, déclare lord Kitchener, environ trois cent mille hommes. Supposons qu'il aille jusqu'au double. Certes, une partie de ces troupes se composent de soldats d'élite, à qui alliés et ennemis se plaisent à rendre hommage. Mais enfin, qu'est cet effort en comparaison des trois millions de Français, des quatre millions d'Allemands, des cinq à sept millions de Russes, et même des trois cent cinquante mille soldats de la vaillante petite Belgique ?

En droit et en fait, le Canada, colonie britannique, n'avait donc aucune raison directe d'intervenir dans le conflit. Il en avait de très graves de s'abstenir ; et l'avenir se chargera de démontrer, trop durement peut-être, que son intervention militaire, peu efficace pour les nations en guerre, aura des conséquences désastreuses pour lui.

* * *

Ces réserves faites, ces faits posés comme jalons de la route qu'il faudra nécessairement parcourir à nouveau, lorsque viendra la période du rajustement national, je me hâte d'envisager un aspect plus large de la question, sur lequel il me semble que tous les Canadiens doivent pouvoir s'entendre.

Indépendamment de ses " obligations " coloniales, nulles en fonction de l'histoire, de la constitution et des faits, le Canada, comme nation, embryonnaire si l'on veut, comme communauté humaine, peut-il rester indifférent au conflit européen ?

A cette deuxième question, comme à la première, je réponds sans hésiter: Non.

Le Canada, nation anglo-française, liée à l'Angleterre et à la France par mille attaches ethniques, sociales, intellectuelles, économiques, a un intérêt vital au maintien de la France et de l'Angleterre, de leur prestige, de leur puissance, de leur action mondiale.

C'est donc son devoir national de contribuer, dans la mesure de ses forces et par les moyens d'action qui lui sont propres, au triomphe et surtout à l'*endurance* des efforts combinés de la France et de l'Angleterre.

Mais pour rendre cette contribution efficace, le Canada doit commencer par envisager résolument sa situation réelle, se rendre un compte exact de ce qu'il peut faire ou ne pas

aire, et assurer sa sécurité intérieure, avant d'entamer ou de ›oursuivre un effort qu'il ne sera peut-être pas en état de outenir jusqu'au bout.

* * *

Enfin, que l'on affirme ou que l'on nie le devoir du Ca- ıada de contribuer, sous une forme quelconque, au soutien le la France et de l'Angleterre, il est un fait indéniable, c'est ıue le Canada va ressentir profondément, comme tous les pays lu monde, les effets de cette guerre effroyable. Ces effets se- ront particulièrement désastreux pour le Canada à cause de ertaines causes particulières : immigration intense des der- ıières années, dépendance trop exclusive des capitaux an- glais, dépenses exagérées et emprunts excessifs des corps ›ublics et des particuliers, etc., etc. Le poids de ces désas- res sera forcément alourdi dans la mesure où sa contribution lirecte à la guerre obèrera davantage ses maigres ressources inancières, accentuera le chômage de ses industries et dimi- nuera la force et le nombre des agents de sa sécurité inté- rieure.

Voilà autant d'aspects de la question qui appellent l'at- tention immédiate et le concours de tous les hommes de bonne volonté, si l'on veut éviter une catastrophe.

(*La fin de l'article annonce une étude sur le* Livre blanc *publié par le gouvernement britannique. Cette série d'arti- cles, publiés dans le* DEVOIR *des* 9, 10, 11, 12 *et* 14 *septem- bre, a été reproduite en brochure sous le titre* : " La Politi- que de l'Angleterre, avant et après la guerre ").

A garder, *à méditer,* *à pratiquer.*

Moyens d'aider

LE DEVOIR

N'oubliez pas que le DEVOIR n'accepte les subsides d'aucun parti politique, d'aucune société financière intéressée à endormir l'opinion publique. Il a besoin, pour vivre, d'une clientèle honnête, nombreuse et désintéressée.

Vous pouvez l'aider de plusieurs manières :

1o — Par l'abonnement.

Lisez le DEVOIR en tramway, en chemin de fer, partout.

Portez-le dans votre poche, "le titre en dehors".

Faites-le lire à vos amis non abonnés, chaque fois qu'il publie un article susceptible de les intéresser.

2o — Par les commandes d'impressions.

Apportez au DEVOIR tous vos travaux de ville : lettres, enveloppes, factures, cartes d'affaires, billets, reçus, etc.

Faites imprimer au DEVOIR les factums des causes dans lesquelles vous êtes parties, les rapports et les programmes des fêtes que vous organisez.

Faites envoyer au DEVOIR les impressions des sociétés et compagnies où vous êtes intéressés, des municipalités, commissions scolaires, fabriques d'églises et autres corps publics où vous exercez votre influence.

3o — Par l'annonce.

Annoncez dans le DEVOIR les baptêmes, mariages, décès, services anniversaires.

Faites publier dans le DEVOIR les annonces judiciaires, les avis d'incorporation des compagnies.

Faites accorder au DEVOIR les annonces des municipalités, des commissions scolaires, des fabriques d'églises, etc.

Achetez de préférence chez les marchands qui annoncent dans le DEVOIR.

Mentionnez l'annonce du DEVOIR quand vous achetez chez ces annonceurs.